

Vaugirard 1

Session : Septembre 2018

Année d'étude : Première année de licence droit

Discipline : *Droit constitutionnel I (équipe 1)*
(Unité d'Enseignements Fondamentaux 1)

Titulaire(s) du cours :
M. Dominique CHAGNOLLAUD DE SABOURET

On traitera AU CHOIX l'un des deux sujets suivants :

Sujet no 1 :

Le Sénat sous la Vème République

Sujet no 2 : Commentez le texte suivant :

« Le pouvoir judiciaire des États-Unis sera confié à une Cour suprême et à telles cours inférieures dont le Congrès pourra périodiquement ordonner l'institution. Les juges de la Cour suprême et des cours inférieures conserveront leurs charges aussi longtemps qu'ils en seront dignes et percevront, à échéances fixes, une indemnité qui ne sera pas diminuée tant qu'ils resteront en fonction ».

Constitution des États-Unis , Article III ,Section 1.

Documents autorisés à l'examen

- RIALS S., *Textes constitutionnels français*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016, n° 2022.
- RIALS S. et BOUDON J., *Textes constitutionnels étrangers*, PUF, coll. « Que sais-je ? », 2016, n° 2060.

Il est interdit d'y porter des annotations. Vous pouvez en revanche surligner les passages utiles.